



Conseil d'administration

Séance du 10 décembre 2025

2025-23 Budget initial 2026

Le conseil d'administration du Crous de Strasbourg,

Vu :

- le code de l'éducation, notamment le 2° de l'article R. 822-16,
- le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 175, 176 et 177 ;

Après avoir entendu :

- le rapport de Mme Sophie ROUSSEL et Mme Nathalie ERITZIAN, responsable du service budget et contrôle de gestion du Crous de Strasbourg,
- l'avis de M. Alexis ENGEL, contrôleur budgétaire régional Grand Est ;

APPROUVE

1°) Les autorisations budgétaires suivantes :

- 458 ETPT, dont 453 ETPT sous plafond, 5 ETPT hors plafond
 - 89 074 258 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 21 346 851 € personnel
 - 23 541 957 € fonctionnement
 - 44 185 450 € investissement
 - 50 238 966 € de crédits de paiement dont :
 - 21 346 851 € personnel
 - 22 691 665 € fonctionnement
 - 6 200 450 € investissement
 - 52 233 270 € de prévisions de recettes
 - 1 994 304 € de solde budgétaire

2°) Les prévisions comptables suivantes :

- 23 998 304 € de variation de trésorerie
- 1 437 103 € de résultat patrimonial
- 2 537 103 € de capacité d'autofinancement
- 23 211 903 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Résultat du vote :

Nombre de participants au vote : 22
Pour : 15
Contre : 4
Abstention : 3

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025,

Le président du conseil d'administration,
Monsieur Claudio GALDERISI

Recteur délégué à l'Enseignement supérieur, la
Recherche et l'Innovation
Région académique Grand Est



BUDGET INITIAL 2026

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	453,00	5,00	458,00

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c)

453,00

total attendu

NB2: Pour les non opérateurs de l'Etat, aucune donnée ne doit être renseignée dans les colonnes "Sous plafond LFI (a)" et "Hors plafond LFI (b)". Les ETPT afférents doivent être renseignés directement dans la colonne "Plafond organisme".

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme (décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme) et des autres dépenses de personnel

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	453,00	20 383 939 €	5,00	84 438 €	458,00	21 346 851 €
1. TITULAIRES	153,00	9 351 565 €			153,00	9 351 565 €
* Titulaires Etat	153,00	9 351 565 €			153,00	9 351 565 €
* Titulaires organisme (corps propre)	0,00	0 €			0,00	0 €
2. CONTRACTUELS	300,00	11 032 374 €	0,00	0 €	300,00	11 032 374 €
* Contractuels de droit public	300,00	11 032 374 €	0,00	0 €	300,00	11 032 374 €
CDI	158,40	6 287 434 €			158,40	6 287 434 €
CDD	141,60	4 744 940 €	0,00	0 €	141,60	4 744 940 €
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0,00	0 €	0,00	0 €	0,00	0 €
* Contractuels de droit privé	0,00	0 €	0,00	0 €	0,00	0 €
CDI	0,00	0 €			0,00	0 €
CDD	0,00	0 €	0,00	0 €	0,00	0 €
3. CONTRATS AIDES			5,00	84 438 €	5,00	84 438 €
4. AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)						878 474 €

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

NB : Pour les non opérateurs de l'Etat, aucune donnée ne doit être renseignée dans les colonnes "Emplois sous plafond LFI" et "Emplois hors plafond LFI". Les ETPT et dépenses de personnel afférents doivent être renseignés directement dans les colonnes "Plafond organisme".

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité (mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0,00	0 €
5. EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0,00	0 €
6. EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0,00	0 €

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (mises à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	0,00	0 €
7. EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0,00	0 €
8. EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0,00	0 €

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

CROUS DE STRASBOURG
BUDGET INITIAL 2026

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES					RECETTES		
	Montants Budget 2025 (BR2 - CA du 16/10/2025)		Montants Budget initial 2026		Montants budget 2025 (BR2-CA du 16/10/25)	Montants Budget initial 2026	
	AE	CP	AE	CP			
Personnel	21 082 027 €	21 082 027 €	21 346 851 €	21 346 851 €	45 845 316 €	46 531 020 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	3 089 116 €	3 089 116 €	3 276 752 €	3 276 752 €	15 983 101 €	16 773 392 €	Subvention pour charges de service public
					0 €	0 €	Subvention pour charges d'investissement
					89 009 €	24 000 €	Autres financements de l'Etat
					757 626 €	681 864 €	Fiscalité affectée
					220 260 €	189 000 €	Autres financements publics
					28 795 320 €	28 862 764 €	Recettes propres
Fonctionnement	29 928 561 €	23 279 637 €	23 541 957 €	22 691 665 €	3 981 179 €	5 702 250 €	Recettes fléchées*
Denrées alimentaires	4 769 912 €	4 769 912 €	4 956 996 €	4 956 996 €	3 684 179 €	3 992 250 €	Subvention pour charges d'investissement fléchée
Loyers et charges versées	622 223 €	1 391 375 €	302 839 €	1 388 348 €	0 €	1 110 000 €	Autres financements de l'Etat fléchés
Viabilisation	4 892 323 €	4 892 323 €	3 052 950 €	3 052 950 €	297 000 €	600 000 €	Autres financements publics fléchés
Entretien - Equipment	13 685 771 €	5 458 239 €	4 960 360 €	6 813 509 €	0 €		Recettes propres fléchées
Frais généraux	4 825 070 €	5 473 879 €	9 118 812 €	5 329 862 €			
Participations financières	1 133 262 €	1 293 909 €	1 150 000 €	1 150 000 €			
Intervention (le cas échéant)							
Investissement	2 929 883 €	7 210 738 €	44 185 450 €	6 200 450 €	49 826 495 €	52 233 270 €	TOTAL DES RECETTES (C)
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	53 940 471 €	51 572 402 €	89 074 258 €	50 238 966 €			
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		0 €		1 994 304 €		1 745 907 €	0 € SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

CROUS DE STRASBOURG

BUDGET INITIAL 2026

TABLEAU 3

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)	
Aides directes	1 157 046 €	1 157 046 €	150 000 €	150 000 €				1 307 046 €	1 307 046 €	
Hébergement	6 087 913 €	6 087 913 €	11 853 319 €	10 423 139 €			42 605 250 €	1 120 250 €	60 546 482 €	17 631 302 €
Restauration	9 018 190 €	9 018 190 €	8 805 489 €	9 537 130 €			1 185 200 €	4 685 200 €	19 008 879 €	23 240 520 €
Action culturelle	428 018 €	428 018 €	829 532 €	773 812 €			174 000 €	174 000 €	1 431 550 €	1 375 830 €
Pilotage et Animation du programme	4 655 684 €	4 655 684 €	1 903 617 €	1 807 584 €			221 000 €	221 000 €	6 780 301 €	6 684 268 €
TOTAL	21 346 851 €	21 346 851 €	23 541 957 €	22 691 665 €			44 185 450 €	6 200 450 €	89 074 258 €	50 238 966 €

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B

1 994 304 €

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES										Total (C)	
	Recettes globalisées						Recettes fléchées					
	Subvention pour charges de service public	Subvention pour charges d'investissement	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Subvention pour charges d'investissement fléchée	Autres financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Etat - Programme 231	16 773 392 €		14 000 €				3 992 250 €	1 110 000 €	600 000 €		22 489 642 €	
Etat - Programme 150			10 000 €								10 000 €	
Etat - Programme 349											0 €	
Etat - Programme 380											0 €	
Etat - Autres programmes à détailler											0 €	
Collectivités publiques					158 000 €						158 000 €	
Autres organismes					31 000 €						31 000 €	
CVEC				681 864 €							681 864 €	
Ressources propres activité Hébergement						20 880 984 €					20 880 984 €	
Ressources propres activité Restauration						7 413 180 €					7 413 180 €	
Ressources propres Autres						568 600 €					568 600 €	
TOTAL	16 773 392 €	0 €	24 000 €	681 864 €	189 000 €	28 862 764 €	3 992 250 €	1 110 000 €	600 000 €	0 €	52 233 270 €	

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C

0 €

CROUS DE STRASBOURG

BUDGET INITIAL 2026

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS			FINANCEMENTS		
	Montants Budget 2025 (BR2 - CA du 16/10/2025)	Montants Budget initial 2026		Montants Budget 2025 (BR2 - CA du 16/10/2025)	Montants Budget initial 2026
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	1 745 907 €	0 €		0 €	1 994 304 €
<i>dont Budget Principal</i>					Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Annexe</i>					<i>dont Budget Principal</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	1 969 823 €	1 999 000 €		1 003 000 €	24 003 000 €
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	8 975 890 €	9 204 016 €		8 975 890 €	9 204 016 €
Autres décaissements non budgétaires (e1)					Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	12 691 620 €	11 203 016 €		9 978 890 €	35 201 320 €
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	0 €	23 998 304 €		2 712 730 €	0 €
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>		<i>866 000 €</i>		<i>1 845 339 €</i>	<i>0 €</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	<i>0 €</i>	<i>23 132 304 €</i>		<i>867 391 €</i>	<i>0 €</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	12 691 620 €	35 201 320 €		12 691 620 €	35 201 320 €
					TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

CROUS DE STRASBOURG

BUDGET INITIAL 2026

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débit (c1)	Crédit (c2)
Aide Mobilité Master Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace	44343AMM 4675131AMM	AMM	265 000 €	265 000 €
Aides spécifiques Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace	44343ASPE 467514ASPE	Aides spécifiques	1 158 000 €	1 158 000 €
Aide Mobilité Parcoursup Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace	44343AMP 4675132AMP	Parcoursup	208 500 €	208 500 €
Grande Ecole du Numérique Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace	44343GEN 467512GEN	GEN	0 €	0 €
Bourses IMT Institut Mines Télécom	44343IMT 467517IMT	Bourses IMT		
Bourses GENES Groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques	44343GENES 467518GENES	Bourses GENES		
Bourses ministère de la culture Ministère de la culture	44343MCC 4675151MCC	Bourses MCC	1 692 578 €	1 692 578 €
Aides spécifiques ministère de la culture Ministère de la culture	44343MCCASAA 4675152MCCASAA	Bourses MCC ASAA	29 938 €	29 938 €
Bourses ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire	44343MAAF 467516MAAF	Bourses MAAF		
Dons et Legs - Giveka	463121GIVE 463122GIVE	Dons et Legs		
Dons et Legs - Lassence	463111LASS 463112LASS	Dons et Legs		
CVEC	46762CVEC2526 46763CVEC2526	CVEC	5 220 000 €	5 220 000 €
Taxe sur séjour	44782TSEJ	Taxe sur séjour	30 000 €	30 000 €
TVA	44571	TVA encaissée		600 000 €
	44562 / 44566 / 44551TVA	TVA décaissée	600 000 €	
TOTAL			9 204 016 €	9 204 016 €

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

CROUS DE STRASBOURG
BUDGET INITIAL 2026

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget 2025 (BR2 - CA du 16/10/2025)	Montants Budget initial 2026	PRODUITS	Montants Budget 2025 (BR2 - CA du 16/10/2025)	Montants Budget initial 2026
Personnel	20 314 641 €	20 761 851 €	Subventions de l'Etat	16 072 110 €	16 797 392 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	3 089 116 €	3 276 752 €	Fiscalité affectée	757 626 €	681 864 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel	31 047 023 €	29 329 965 €	Autres subventions	220 260 €	189 000 €
Intervention (le cas échéant)		1 150 000 €	Autres produits	34 695 320 €	35 010 663 €
TOTAL DES CHARGES (1)	51 361 664 €	51 241 816 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	51 745 316 €	52 678 919 €
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	383 652 €	1 437 103 €	Résultat : perte (4) = (1) - (2)		- €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	51 745 316 €	52 678 919 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	51 745 316 €	52 678 919 €

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget 2025 (BR2 - CA du 16/10/2025)	Montants Budget initial 2026
Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	383 652 €	1 437 103 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 000 000 €	7 000 000 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	900 000 €	900 000 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produit de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	5 000 000 €	5 000 000 €
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	1 483 652 €	2 537 103 €

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget 2025 (BR2 - CA du 16/10/2025)	Montants Budget initial 2026	RESSOURCES	Montants Budget 2025 (BR2 - CA du 16/10/2025)	Montants Budget initial 2026
Insuffisance d'autofinancement		- €	- € Capacité d'autofinancement	1 483 652 €	2 537 103 €
Investissements	7 210 738,00 €	6 200 450 €	Financement de l'actif par l'Etat	5 246 330 €	4 627 250 €
Remboursement des dettes financières	1 969 823 €	1 999 000 €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	260 500 €	244 000 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	9 180 561 €	8 199 450 €	Autres ressources	3 000 €	
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	- €	23 211 903 €	Augmentation des dettes financières	1 000 000 €	24 003 000 €
			TOTAL DES RESSOURCES (6)	7 993 482 €	31 411 353 €
			Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	1 187 079 €	- €

* L'état prévisionnel d'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés est présenté pour le budget initial et le(s) budget(s) rectificatif(s).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget 2025 (BR2 - CA du 16/10/2025)	Montants Budget initial 2026
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)		-1 187 079 €
Variation du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)		23 211 903 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*		1 525 651 €
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT		-786 401 €
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		-2 712 730 €
Niveau final de la TRESORERIE		23 998 304 €
		12 700 591 €
		35 912 494 €
		-7 599 251 €
		-8 385 652 €
		20 299 842 €
		44 298 146 €

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

CROUS DE STRASBOURG
BUDGET INITIAL 2026

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	20 299 842 €	18 507 989 €	16 737 789 €	20 681 719 €	19 454 656 €	18 512 242 €	22 658 929 €	20 998 617 €	19 508 840 €	46 673 793 €	46 881 073 €	45 586 184 €	316 501 673 €
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	2 532 119 €	2 553 772 €	8 267 902 €	2 736 909 €	2 281 558 €	7 070 659 €	2 313 660 €	1 384 195 €	8 338 925 €	2 839 002 €	2 829 083 €	3 383 236 €	46 531 020 €
Subvention pour charges de service public			5 500 000 €			5 000 000 €			5 500 000 €			773 392 €	16 773 392 €
Subvention pour charges d'investissement													- €
Autres financements de l'État						10 000 €					14 000 €		24 000 €
Fiscalité affectée						681 864 €							681 864 €
Autres financements publics	2 000 €	12 500 €	82 000 €	10 000 €	2 000 €	8 000 €	2 000 €	2 000 €	2 500 €	2 000 €	2 000 €	62 000 €	189 000 €
Recettes propres	2 530 119 €	2 541 272 €	2 685 902 €	2 726 909 €	2 279 558 €	2 062 659 €	1 619 796 €	1 382 195 €	2 836 425 €	2 823 002 €	2 827 083 €	2 547 844 €	28 862 764 €
Recettes budgétaires fléchées	- €	- €	- €	360 000 €	1 100 000 €	1 750 000 €	- €	1 000 000 €	- €	1 492 250 €	- €	- €	5 702 250 €
Subvention pour charges d'investissement fléchée					500 000 €	1 000 000 €			1 000 000 €		1 492 250 €		3 992 250 €
Autres financements de l'État fléchés				360 000 €		750 000 €							1 110 000 €
Autres financements publics fléchés					600 000 €								600 000 €
Recettes propres fléchées													- €
Opérations non budgétaires	850 638 €	850 634 €	850 634 €	850 634 €	850 634 €	850 634 €	850 334 €	850 634 €	23 850 634 €	850 634 €	850 634 €	850 338 €	33 207 016 €
Emprunts : encaissements en capital									23 000 000 €				23 000 000 €
Prêts : encaissement en capital	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €		3 000 €
Dépôts et cautionnements	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 337 €	1 000 000 €
Opérations au nom et pour le compte de tiers :	767 005 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	9 204 016 €
TVA encaissée	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	600 000 €
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													- €
Autres opérations au nom et pour le compte de tiers	717 005 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	8 604 016 €
Autres encaissements d'opérations non budgétaires													- €
A. TOTAL	3 382 757 €	3 404 406 €	9 118 536 €	3 947 543 €	4 232 192 €	9 671 293 €	3 163 994 €	3 234 829 €	32 189 559 €	5 181 886 €	3 679 717 €	4 233 574 €	85 440 286 €
DECASSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	3 740 972 €	3 740 972 €	3 740 972 €	3 740 972 €	3 740 972 €	4 090 972 €	3 690 972 €	3 690 972 €	3 690 972 €	3 640 972 €	3 640 972 €	4 252 024 €	45 402 716 €
Personnel	1 700 000 €	1 700 000 €	1 700 000 €	1 700 000 €	1 700 000 €	2 000 000 €	1 700 000 €	1 700 000 €	1 700 000 €	1 700 000 €	1 700 000 €	2 346 851 €	21 346 851 €
Fonctionnement	1 890 972 €	1 890 972 €	1 890 972 €	1 890 972 €	1 890 972 €							1 890 973 €	22 691 665 €
Intervention													- €
Investissement	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	200 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	50 000 €	50 000 €	14 200 €	1 364 200 €
Dépenses liées à des recettes fléchées	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	200 000 €	100 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	336 250 €	4 836 250 €
Personnel													- €
Fonctionnement													- €
Intervention													- €
Investissement	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	200 000 €	100 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	336 250 €	4 836 250 €
Opérations non budgétaires	933 638 €	933 634 €	933 634 €	933 634 €	933 634 €	933 634 €	933 334 €	933 634 €	933 634 €	933 634 €	933 634 €	933 338 €	11 203 016 €
Emprunts : remboursements en capital	83 000 €	83 000 €	83 000 €	83 000 €	83 000 €	83 000 €	83 000 €	83 000 €	83 000 €	83 000 €	83 000 €	83 000 €	996 000 €
Prêts : décaissements en capital	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	3 000 €
Dépôts et cautionnements	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 333 €	83 337 €	1 000 000 €
Opérations au nom et pour le compte de tiers :	767 005 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	767 001 €	9 204 016 €
TVA décaissée	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	600 000 €
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													- €
Autres opérations au nom et pour le compte de tiers	717 005 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	717 001 €	8 604 016 €
Autres décaissements d'opérations non budgétaires													- €
B. TOTAL	5 174 610 €	5 174 606 €	5 174 606 €	5 174 606 €	5 174 606 €	5 524 606 €	4 824 306 €	4 724 606 €	5 024 606 €	4 974 606 €	4 974 606 €	5 521 612 €	61 441 982 €
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	- 1 791 853 €	- 1 770 200 €	3 943 930 €	- 1 227 063 €	- 942 414 €	4 146 687 €	- 1 660 312 €	- 1 489 777 €	27 164 953 €	207 280 €	- 1 294 889 €	- 1 288 038 €	23 998 304 €
SOLDE CUMULE (1) + (2)	18 507 989 €	16 737 789 €	20 681 719 €	19 454 656 €	18 512 242 €	22 658 929 €	20 998 617 €	19 508 840 €	46 673 793 €	46 881 073 €	45 586 184 €	44 288 146 €	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

CROUS DE STRASBOURG

BUDGET INITIAL 2026

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3 et suivantes	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	- 23 527 168 €	- 25 372 507 €	- 24 506 507 €	- 25 713 646 €	- 25 945 400 €	
Recettes fléchées (b)	3 981 179 €	5 702 250 €	8 700 444 €	4 135 683 €	6 537 594 €	29 057 150 €
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée	3 684 179 €	3 992 250 €	3 462 898 €	2 335 683 €	5 637 594 €	19 112 604 €
Autres financements de l'État fléchés	- €	1 110 000 €	2 750 000 €	1 000 000 €	500 000 €	5 360 000 €
Autres financements publics fléchés	297 000 €	600 000 €	2 487 546 €	800 000 €	400 000 €	4 584 546 €
Recettes propres fléchées	- €					- €
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	5 826 518 €	4 836 250 €	9 907 583 €	4 367 437 €	7 887 594 €	32 825 382 €
Personnel						
AE=CP						- €
Fonctionnement						
AE	24 308 €					24 308 €
CP	24 308 €					24 308 €
Intervention						
AE						- €
CP						- €
Investissement						
AE	1 668 935 €	19 896 250 €	2 957 583 €	75 093 €		24 597 861 €
CP	5 802 210 €	4 836 250 €	9 907 583 €	4 367 437 €	7 887 594 €	32 801 074 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	- 1 845 339 €	866 000 €	- 1 207 139 €	- 231 754 €	- 1 350 000 €	- 3 768 232 €

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)							- €
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)							- €
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	- 25 372 507 €	- 24 506 507 €	- 25 713 646 €	- 25 945 400 €	- 27 295 400 €	- 3 768 232 €	

CROUS DE STRASBOURG
BUDGET INITIAL 2026

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision		Prévision N							Prévision N+1 et suivantes									
		Coût total de l'opération		AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE ouvertes en N au titre des décalages d'exécution*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP ouverts en N au titre des décalages d'exécution*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+3	CP prévus > N+3	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)		
ISLANDE : construction d'une résidence	Personnel	- €																		
	Fonctionnement	7 000 €		6 961 €	6 961 €	- €		- €	6 961 €	6 961 €	- €		- €	39 €	39 €					
	Intervention	- €		- €	- €				- €	- €										
	Investissement	42 550 000 €		459 253 €	459 253 €			42 090 000 €	42 090 000 €	305 787 €	305 787 €		605 000 €	605 000 €						
	Total Opération ISLANDE	42 557 000 €		466 214 €	466 214 €	- €	42 090 000 €	42 090 000 €	312 748 €	312 748 €	- €	605 000 €	605 000 €							
AGAPANTHES : rénovation	Personnel	- €		- €	- €			- €	- €											
	Fonctionnement			- €	- €			- €	- €											
	Intervention			- €	- €			- €	- €											
	Investissement	2 680 000 €		2 373 750 €	2 373 750 €	- €	306 250 €	306 250 €	2 373 750 €	2 373 750 €	- €	306 250 €	306 250 €							
	Total Opération AGAPANTHES	2 680 000 €		2 373 750 €	2 373 750 €	- €	306 250 €	306 250 €	2 373 750 €	2 373 750 €	- €	306 250 €	306 250 €							
RU ILLBERG : reconstruction	Personnel	- €		- €	- €			- €	- €											
	Fonctionnement	150 000 €		125 733 €	125 733 €			- €	125 733 €	125 733 €										
	Intervention			- €	- €			- €	- €											
	Investissement	18 850 000 €		13 871 449 €	13 871 449 €		500 000 €	500 000 €	9 870 986 €	9 870 986 €		4 000 000 €	4 000 000 €							
	Total Opération ILLBERG	19 000 000 €		13 997 182 €	13 997 182 €	- €	500 000 €	500 000 €	9 996 719 €	9 996 719 €	- €	4 000 000 €	4 000 000 €							
	Ss total personnel	- €		- €	- €		- €	- €	- €	- €										
	Ss total fonctionnement	157 000 €		132 694 €	132 694 €	- €	- €	- €	132 694 €	132 694 €	- €	- €	- €	39 €	39 €					
	Ss total intervention	- €		- €	- €		- €	- €	- €	- €										
	Ss total investissement	64 080 000 €		16 704 452 €	16 704 452 €	- €	42 896 250 €	42 896 250 €	12 550 523 €	12 550 523 €	- €	4 911 250 €	4 911 250 €							
	TOTAL	64 237 000 €		16 837 146 €	16 837 146 €	- €	42 896 250 €	42 896 250 €	12 683 217 €	12 683 217 €	- €	4 911 250 €	4 911 250 €							

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision		Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération		Encaissements prévus des années antérieures à N	Encaissement prévu en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+3
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	
ISLANDE : construction d'une résidence	Financement de l'Etat*	15 200 000 €		12 406 €	1 300 000 €	4 750 000 €	3 000 000 €	6 137 594 €
	Autres financements publics**	4 000 000 €			600 000 €	2 200 000 €	800 000 €	400 000 €
	Autres financements***							
	Total Opération ISLANDE	19 200 000 €		12 406 €	1 300 000 €	6 950 000 €	3 800 000 €	6 537 594 €
AGAPANTHES : rénovation	Financement de l'Etat*	2 680 000 €		2 373 750 €	306 250 €			
	Autres financements publics**							
	Autres financements***							
	Total Opération AGAPANTHES	2 680 000 €		2 373 750 €	306 250 €	- €	- €	- €
RU ILLBERG : reconstruction	Financement de l'Etat*	15 825 000 €		10 530 419 €	3 496 000 €	1 462 898 €	335 683 €	
	Autres financements publics**	1 537 093 €		1 249 546 €		287 547 €		
	Autres financements***							
	Total Opération ILLBERG	17 362 093 €		11 779 965 €	3 496 000 €	1 750 445 €	335 683 €	- €
	Ss total financement de l'Etat	33 705 000 €		12 916 575 €	5 102 250 €	6 212 898 €	3 335 683 €	6 137 594 €
	Ss total autres financements publics	5 537 093 €		1 249 546 €	600 000 €	2 487 547 €	800 000 €	400 000 €
	Ss total autres financements	- €		- €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL	39 242 093 €		14 166 121 €	5 702 250 €	8 700 445 €	4 135 683 €	6 537 594 €

* Subvention pour charges de service public, subvention pour charges d'investissement, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchées

CROUS DE STRASBOURG
BUDGET INITIAL 2026

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Montants Budget 2025 (BR2 - CA du 16/10/2025)	Montants Budget initial 2026	
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercices antérieurs à N	7 785 577 €	10 153 646 €	
	2 Niveau initial du fonds de roulement	13 887 670 €	12 700 591 €	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 9 124 902 €	- 7 599 251 €	
	4 Niveau initial de la trésorerie	23 012 572 €	20 299 842 €	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	-23 527 168 €	- 25 372 507 €	
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	46 539 740 €	45 672 349 €		
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	53 940 471 €	89 074 258 €	
	6 Résultat patrimonial	383 652 €	1 437 103 €	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	1 483 652 €	2 537 103 €	
	8 Variation du fonds de roulement	- 1 187 079 €	23 211 903 €	
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	- 966 823 €	22 004 000 €	
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	- €	- €
	Variation des stocks	+ / -		
	Charges sur créances irrécouvrables	-		
	Produits divers de gestion courante	+		
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	1 525 651 €	- 786 401 €
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	1 525 651 €	- 583 101	
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -		- 203 300	
12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	- 1 745 907 €	1 994 304 €		
12.a Recettes budgétaires	49 826 495 €	52 233 270 €		
12.b Crédits de paiement ouverts	51 572 402 €	50 238 966 €		
13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	966 823 €	-22 004 000 €		
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	- 2 712 730 €	23 998 304 €		
14.a dont variation de la trésorerie fléchée	- 1 845 339 €	866 000 €		
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	- 867 391 €	23 132 304 €		
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	1 525 651 €	- 786 401 €		
16 Variation des restes à payer	2 368 069 €	38 835 292 €		
17 Niveau final de restes à payer	10 153 646 €	48 988 938 €		
Niveaux finaux	18 Niveau final du fonds de roulement	12 700 591 €	35 912 494 €	
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	- 7 599 251 €	- 8 385 652 €	
	20 Niveau final de la trésorerie	20 299 842 €	44 298 146 €	
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	- 25 372 507 €	- 24 506 507 €	
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	45 672 349 €	68 804 653 €	
Comptabilité budgétaire				
Comptabilité générale				

Explication du tableau, ligne à ligne :

D'une manière générale, les cases grisées sont soit des données reprises d'autres tableaux, soit des calculs automatiques. Seules les cases non grisées sont à remplir.

Ligne 1 « Niveau initial des restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercice antérieur à N » : il correspond au « stock initial » de restes à payer, c'est-à-dire à la différence entre le cumul des AE et le cumul des CP consommés lors des exercices précédents. Ce montant tient compte des retraits d'engagements sur exercices antérieurs qui, en application du principe d'annualité budgétaire, ne rendent pas d'autorisations d'engagement disponibles sur l'exercice où le retrait d'engagement est effectué.

Le niveau initial des restes à payer d'un BI doit correspondre au niveau final des restes à payer du budget rectificatif de fin d'année lorsqu'il est présenté en parallèle du BI. Sinon, il convient de s'appuyer sur la prévision d'exécution.

Ligne 2 « Niveau initial du fonds de roulement » : Lors de la présentation du BI n, il correspond au niveau final du fonds de roulement du dernier BR n-1. Cette information provient du « tableau relatif à la variation de la situation patrimoniale en droits constatés n-1 ».

Ligne 3 « Niveau initial du besoin en fonds de roulement » : Cette information provient de la différence entre le niveau initial du fonds de roulement et le niveau initial de la trésorerie (calcul automatisé).

Ligne 4 « Niveau initial de la trésorerie » : Lors de la présentation du BI n, il correspond au niveau final de la trésorerie du dernier BR n-1. Sinon, il convient de s'appuyer sur la prévision d'exécution. Cette information provient du « tableau d'équilibre financier n-1 » et du « tableau relatif à la variation de la situation patrimoniale en droits constatés n-1 ».

Ligne 4.a « Niveau initial de la trésorerie fléchée » : il correspond à la quote-part de la trésorerie relative aux opérations sur recettes fléchées en date du 31/12/n-1. Cette information provient du « tableau d'équilibre financier et le tableau des opérations sur recettes fléchées n-1 ».

Ligne 4.b « Niveau initial de la trésorerie non fléchée » : Cette information provient de la différence entre le niveau initial de trésorerie et le niveau initial de trésorerie fléchée (calcul automatisé).

Ligne 5 « Autorisations d'engagement » : Cette information provient du « tableau des autorisations budgétaires ».

Ligne 6 « Résultat patrimonial » : Cette information provient du « tableau de la situation patrimoniale ».

Ligne 7 « Capacité d'autofinancement » : Cette information provient du « tableau de la situation patrimoniale ».

Ligne 8 « Variation du fonds de roulement » : Cette information provient du « tableau de la situation patrimoniale ».

Ligne 9 : « Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire » :

Cette information provient « du tableau d'équilibre financier ».

Elle permet d'isoler de la variation du fonds de roulement, les opérations qui n'apparaissent pas dans le tableau des autorisations budgétaires (emprunts, prêts, dépôts et cautionnements) mais dans le tableau d'équilibre financier et qui ont un impact en haut de bilan.

Ligne 10 « Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF » : ces opérations correspondent à des charges décaissables et des produits encaissables mais qui ne seront jamais décaissées ni encaissées (variation des stocks, charges sur créances irrécouvrables admissions en non valeur, etc.). Ces opérations bien que ne générant aucun flux de trésorerie ne sont pas retraitées par la CAF et « gonflent » le besoin en fonds de roulement. Il convient donc de les isoler pour pouvoir déterminer les seuls flux de trésorerie et déterminer ainsi le solde budgétaire.

Ligne 11 « Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie » : cette ligne est composée de quatre sous-ensembles, deux relatifs aux recettes et deux relatifs aux dépenses.

1. Concernant les recettes, l'« écart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs » et l'« écart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours » matérialisent les écarts entre ce qui est inscrit en haut de bilan (produits du compte de résultat et ressources du tableau relatif à la variation de la situation patrimoniale en droits constatés) et ce qui est inscrit en bas de bilan (recettes budgétaires encaissées) pour un exercice donné.

Si la somme des produits/ressources est supérieure à la somme des encaissements, le besoin en fonds de roulement augmente mécaniquement et génère donc un déséquilibre en termes de couverture des besoins : une dégradation du solde budgétaire aura alors lieu (prélèvement sur la trésorerie). A l'inverse si les produits et ressources en haut de bilan sont inférieurs aux encaissements, le besoin en fonds de roulement (BFR) diminue et le solde budgétaire s'apprécie d'autant.

2. Concernant les dépenses l'« écart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs » et l'« écart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours » matérialisent les écarts entre les charges et immobilisations inscrites en haut de bilan et les crédits de paiement.

Si la somme des charges/immobilisations est supérieure à la somme des crédits de paiement, le BFR diminue et génère une appréciation du solde budgétaire. A l'inverse si les charges et immobilisations sont inférieures aux crédits de paiement, le solde budgétaire se dégrade d'autant.

Ligne 12 « Solde budgétaire » : il correspond à la différence entre la variation du fonds de roulement (ligne 8), les opérations bilancielles non budgétaires (ligne 9), les opérations comptables non retraitées par la CAF non budgétaires (ligne 10) et les décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires (ligne 11). Il correspond à un solde intermédiaire de la variation de trésorerie.

Avec ce tableau de synthèse budgétaire et comptable, le lecteur doit pouvoir comprendre les raisons qui font qu'il y a un écart entre la variation du fonds de roulement (qui correspond à la création de richesse potentielle) et le solde budgétaire (qui correspond à la création de trésorerie effective, hors opérations non budgétaires).

Un contrôle de cohérence a été créé et détecte s'il y a un écart avec le montant inscrit dans le « tableau des autorisations budgétaires » résultant de la différence des recettes encaissées et des crédits de paiement consommés.

Ligne 13 « Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires » :

Cette information provient du « tableau d'équilibre financier » et correspond aux lignes relatives aux opérations en capital (emprunts, prêts, dépôts et cautionnements), aux opérations au nom et pour le compte de tiers et aux autres encaissements / décaissements non budgétaires.

Ligne 14 « Variation de la trésorerie » :

Le montant est calculé en soustrayant du solde budgétaire (ligne 12) le montant relatif aux flux de trésoreries liés aux opérations de trésorerie non budgétaires (ligne 13).

Un contrôle de cohérence a été créé et détecte s'il y a un écart avec le montant inscrit dans le « tableau d'équilibre financier », du « plan de trésorerie ».

Ligne 14.a « Variation de la trésorerie fléchée » : correspond au montant du « tableau d'équilibre financier » et au « tableau des opérations sur recettes fléchées ».

Ligne 14.b « Variation de la trésorerie non fléchée » : correspond au montant du « tableau d'équilibre financier ».

Ligne 15 « Variation du besoin en fonds de roulement » : Elle se calcule en additionnant les lignes 9, 10, 11, 13.

Ligne 16 « Variation des Restes à payer » : correspond au flux de restes à payer de l'exercice et donc à la différence entre les AE et les CP de l'exercice provenant du « tableau des autorisations budgétaires » (calcul automatique).

Ligne 14 « Niveau final de restes à payer » : correspond au « stock final » de restes à payer. Il se calcule en additionnant le niveau initial de restes à payer (ligne1) et la variation des restes à payer (ligne 16) (calcul automatique).

Ligne 18 « Niveau final du fonds de roulement » : il se calcule en additionnant le niveau initial du fonds de roulement (ligne 2) et la variation du fonds de roulement (ligne 8) (calcul automatique).

Ligne 19 « Niveau final du besoin en fonds de roulement » : il se calcule en additionnant le niveau initial du besoin en fonds de roulement (ligne 3) et la variation du besoin fonds de roulement (ligne 15) (calcul automatique).

Ligne 20 « Niveau final de la trésorerie : il se calcule en additionnant le niveau initial de la trésorerie (ligne 4) et la variation de la trésorerie (ligne 14) (calcul automatique).

Ligne 20.a « Niveau final de la trésorerie fléchée » : il se calcule en additionnant le niveau initial de la trésorerie fléchée (4.a) et la variation de la trésorerie fléchée (14.a) (calcul automatique).